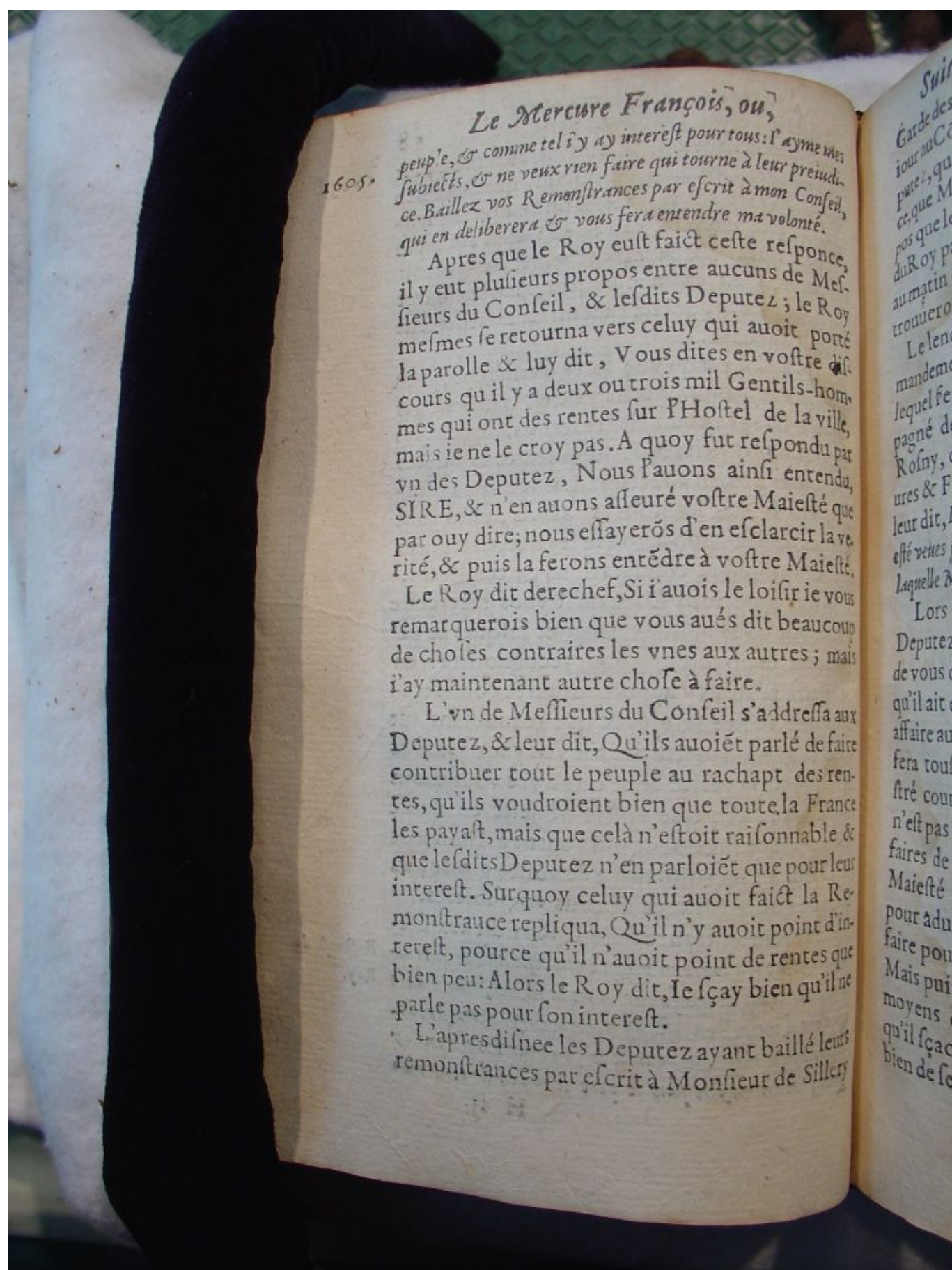
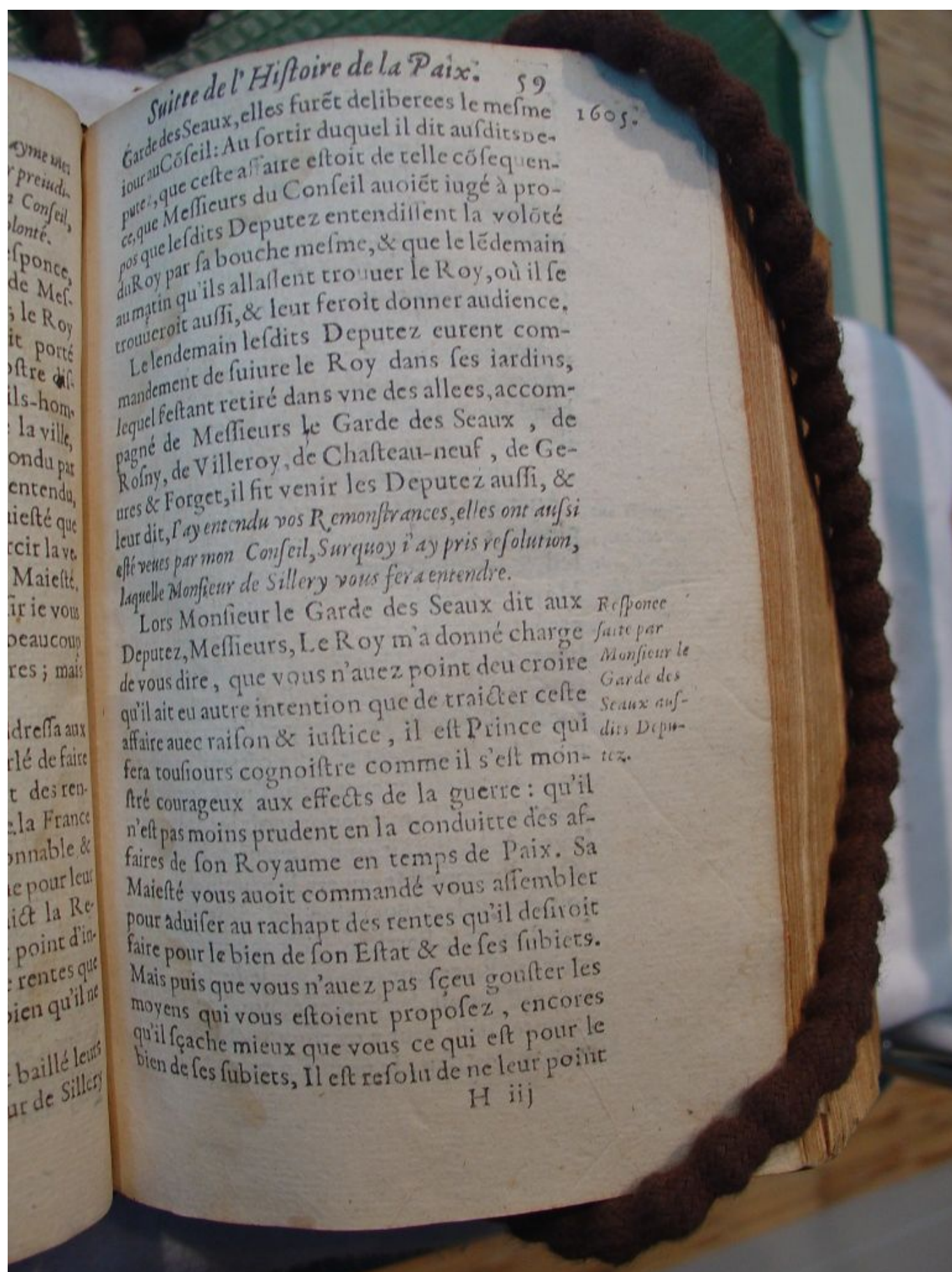


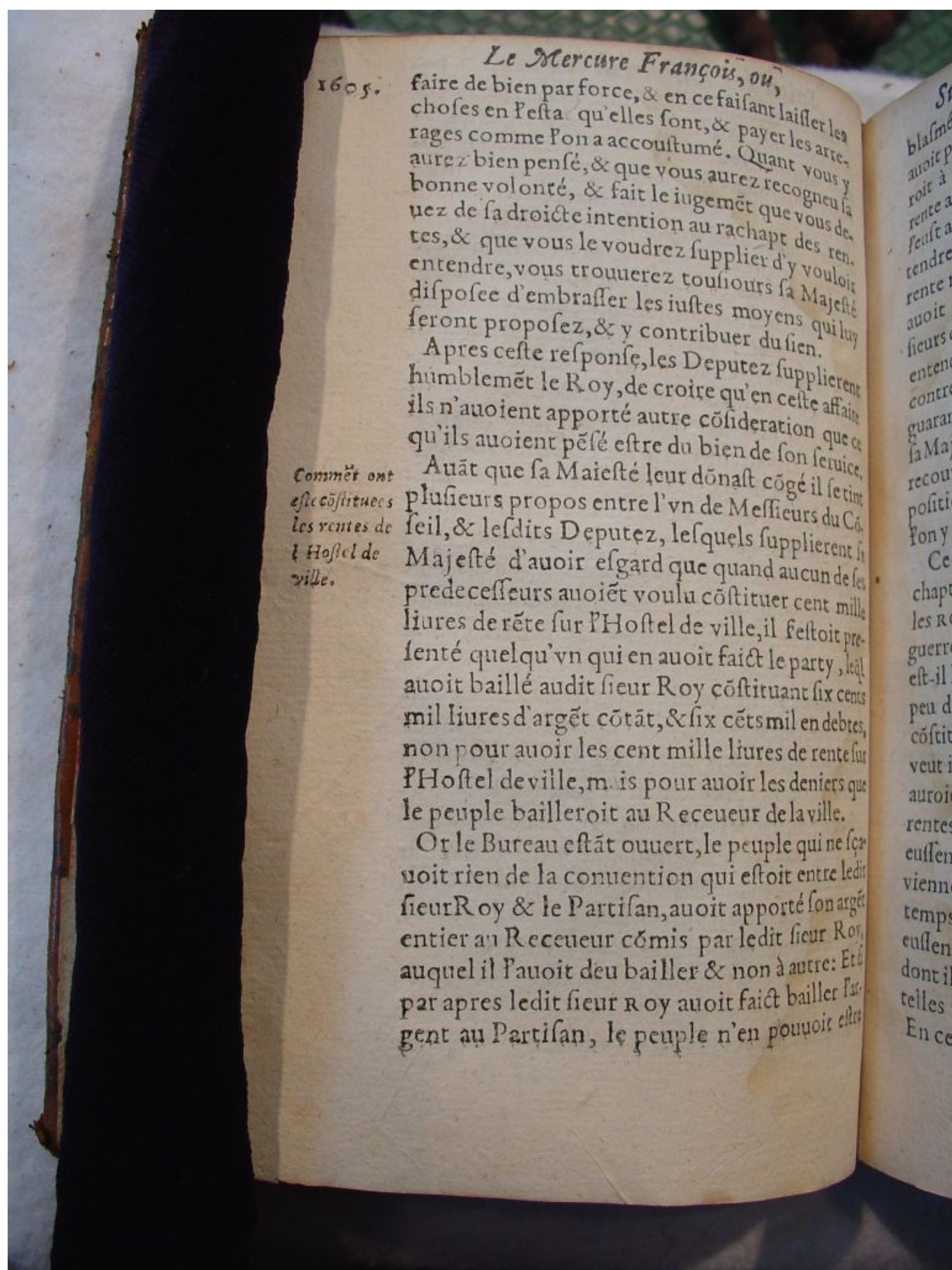
1605_058v.jpg



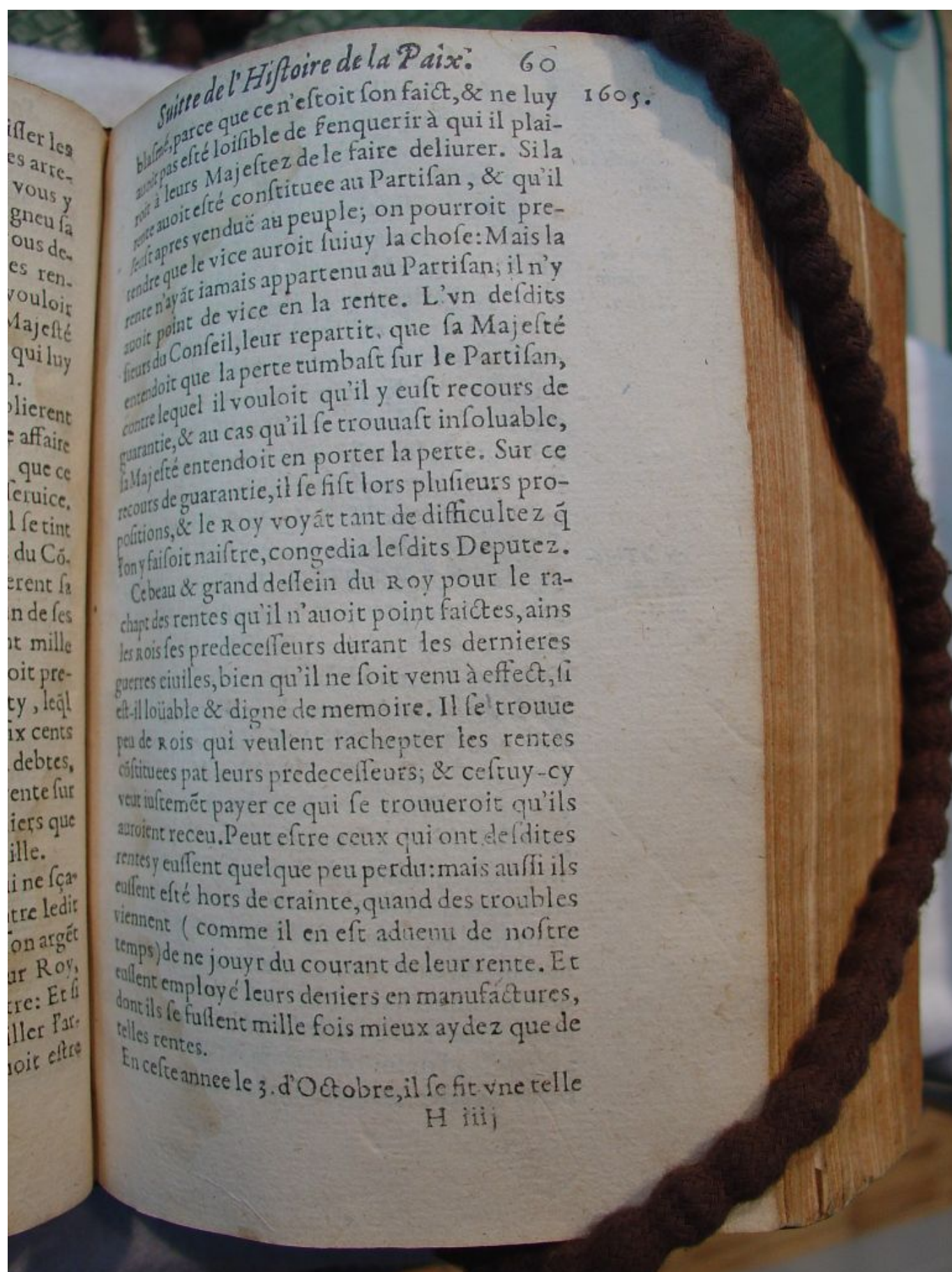
1605_059r.jpg



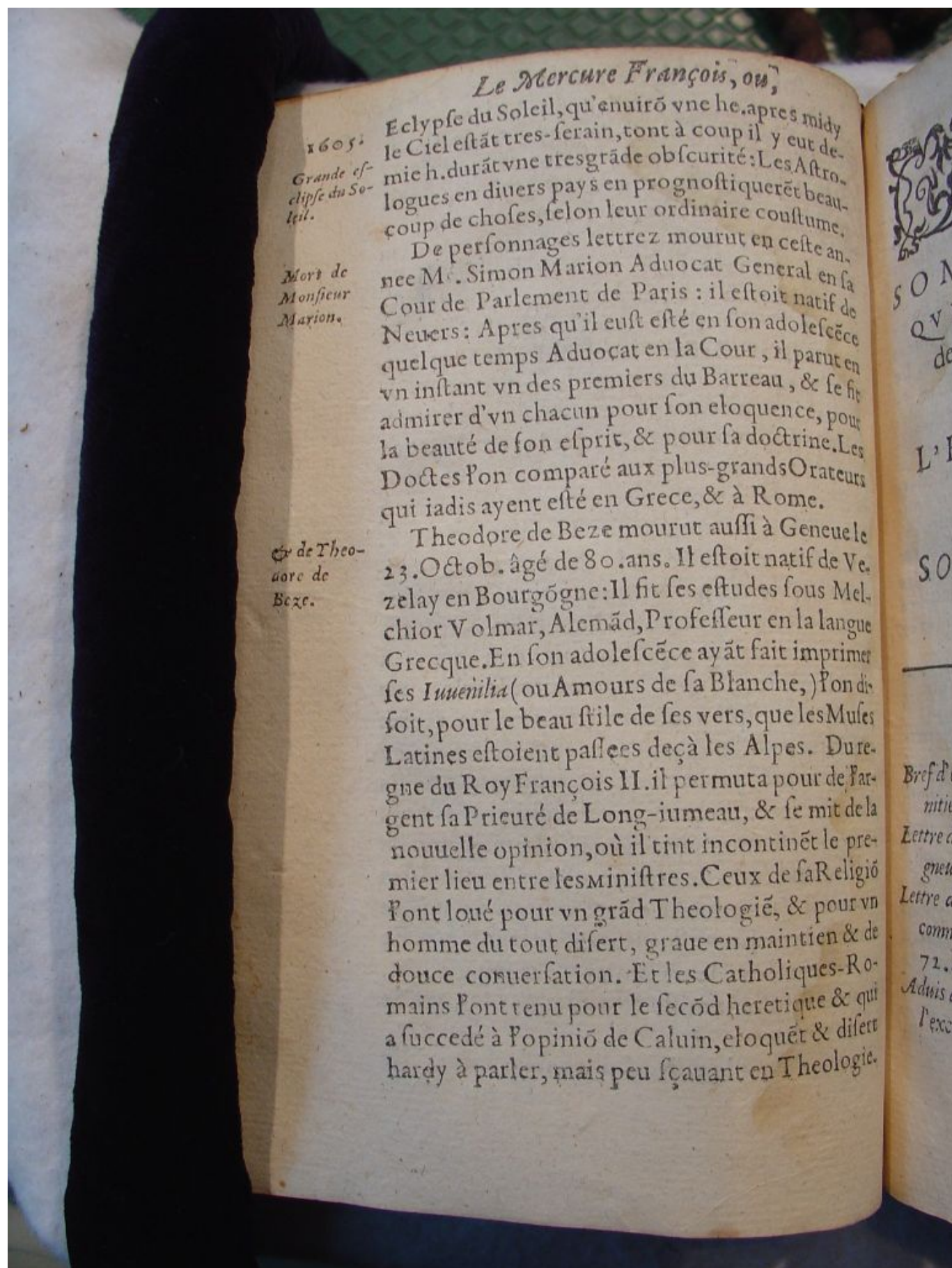
1605_059v.jpg



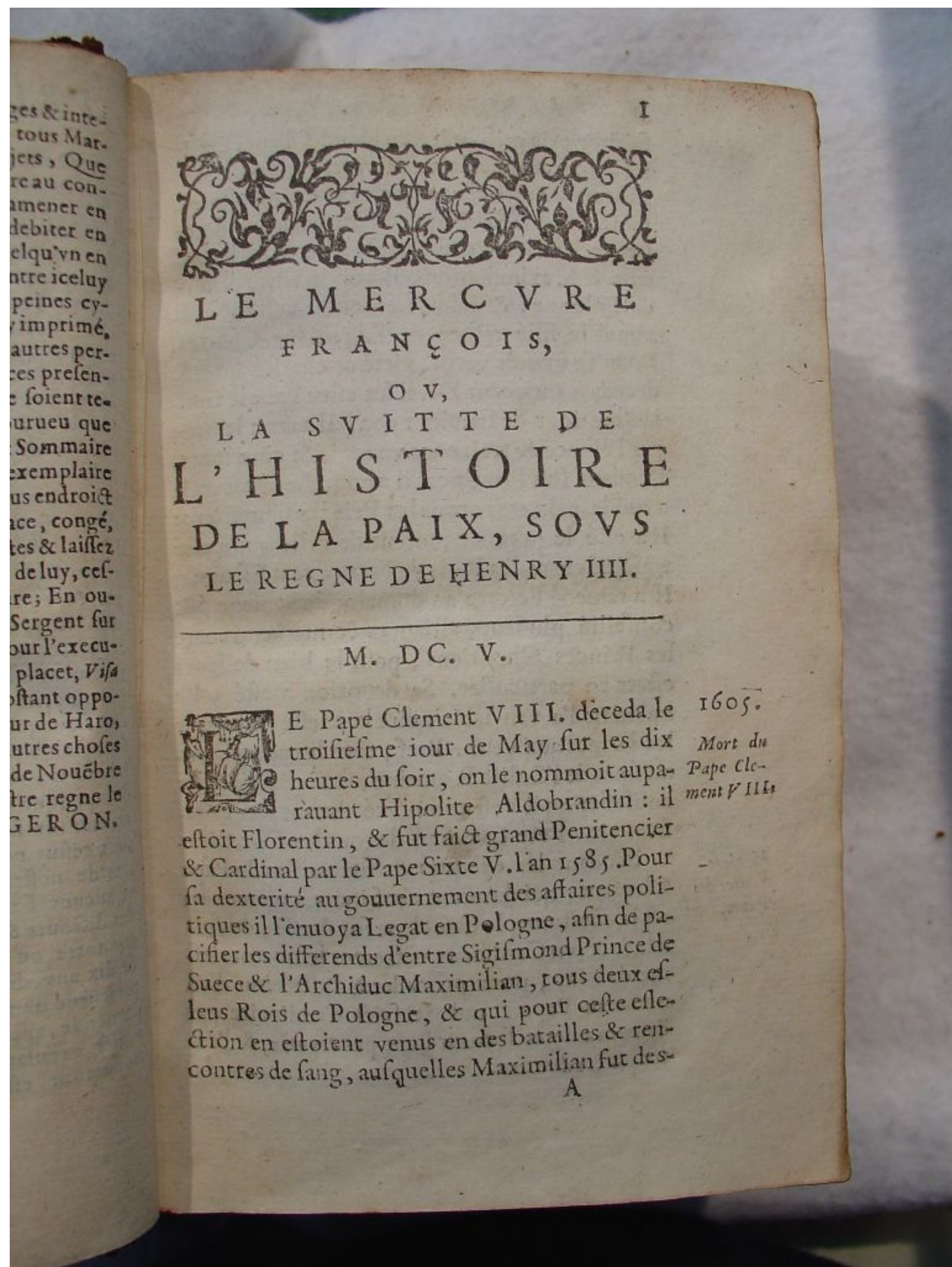
1605_060r.jpg



1605_060v.jpg



1605_001r.jpg



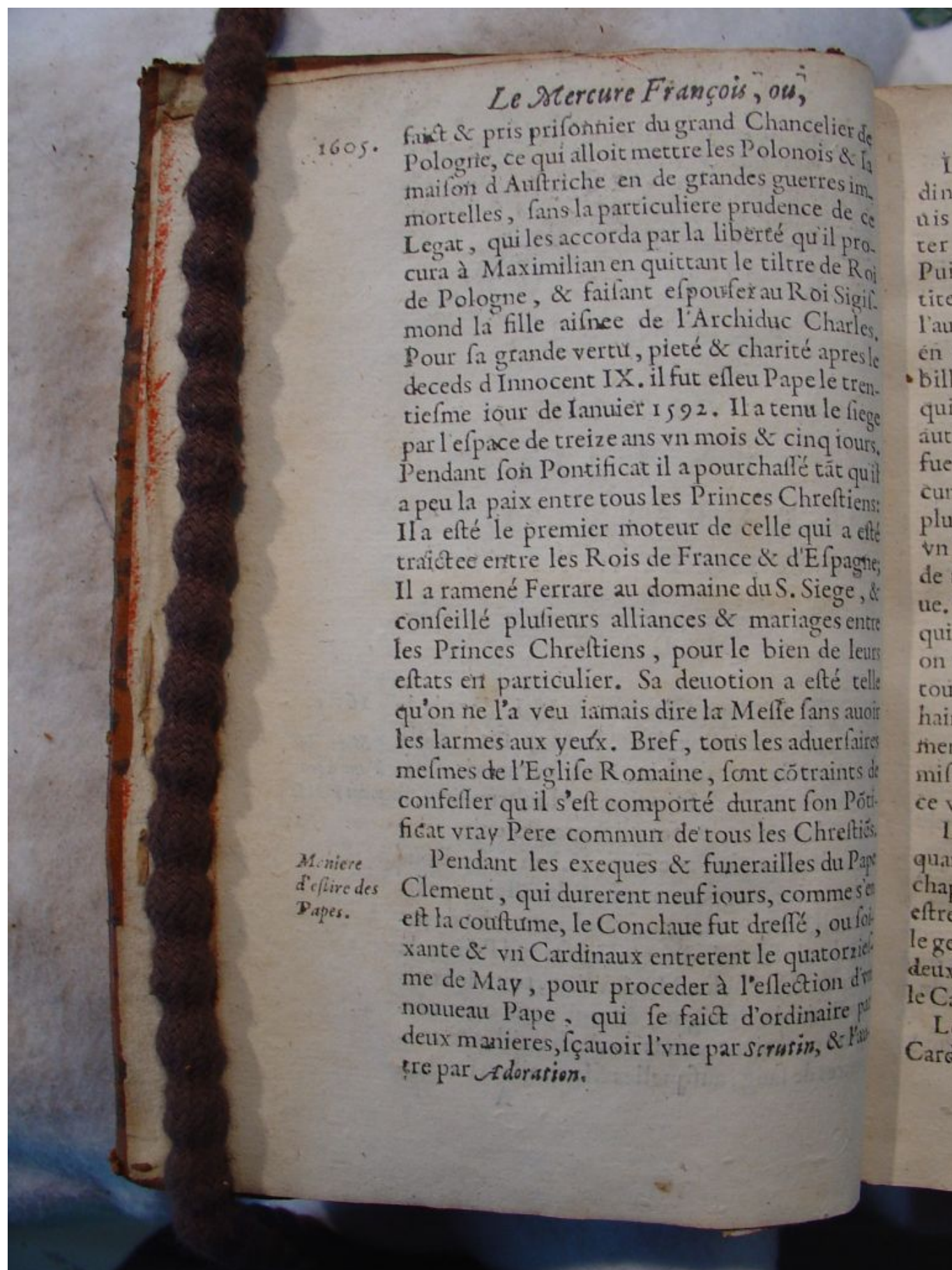
E Pape Clement VIII. deceda le troiesme iour de May sur les dix heures du soir, on le nommoit aupara-
 ruant Hipolite Aldobrandin : il estoit Florentin, & fut faict grand Penitencier & Cardinal par le Pape Sixte V. l'an 1585. Pour sa dexterité au gouuernement des affaires politiques il l'enuoya Legat en Pologne, afin de pacifier les differends d'entre Sigismond Prince de Suece & l'Archiduc Maximilian, tous deux esleus Rois de Pologne, & qui pour ceste eslection en estoient venus en des batailles & rencontres de sang, auxquelles Maximilian fut des-

1605.

Mort du
 Pape Cle-
 ment VIII.

A

1605_001v.jpg



1605_002r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 2

Le Scrutin se fait en ceste sorte; Chacun Cardinal escrit dans certain billet de papier son aduis & suffrage, & à la fin de la Messe le va porter dedans le grād calice d'or, qui est sur l'autel. Puis tous les billets sont renuersez sur vne petite table, qui est mise pour cest effect deuant l'autel. Il y a trois Cardinaux, lesquels au veu & en presence de tous les autres, desploient ces billets, prononçans à haute voix le nom de celui qui se trouue nommé en chacun d iceux, & les autres Cardinaux escriuent & marquent en vne feuille de papier le nombre des voix que chacun peut auoir, pour cognoistre celui qui en a le plus. En quoi est à noter que pour ellire & creer vn Pape, il faut qu'il ait les deux tiers des voix de tous les Cardinaux qui sont dans le Conclau. Que si par tel Scrutin il ne s'en trouue aucun qui ait les deux tiers, alors & à l'instant mesme on iette dans le feu tous les billets, afin que le tout demeure secret & assoupi, pour obuier aux haines & partialitez qui en pourroient autrement proceder. Et par ce moien la partie est remise à vne autre fois, qu'on faiet & recommence vn autre Scrutin en la mesme forme.

1605.

Par Scrutin.

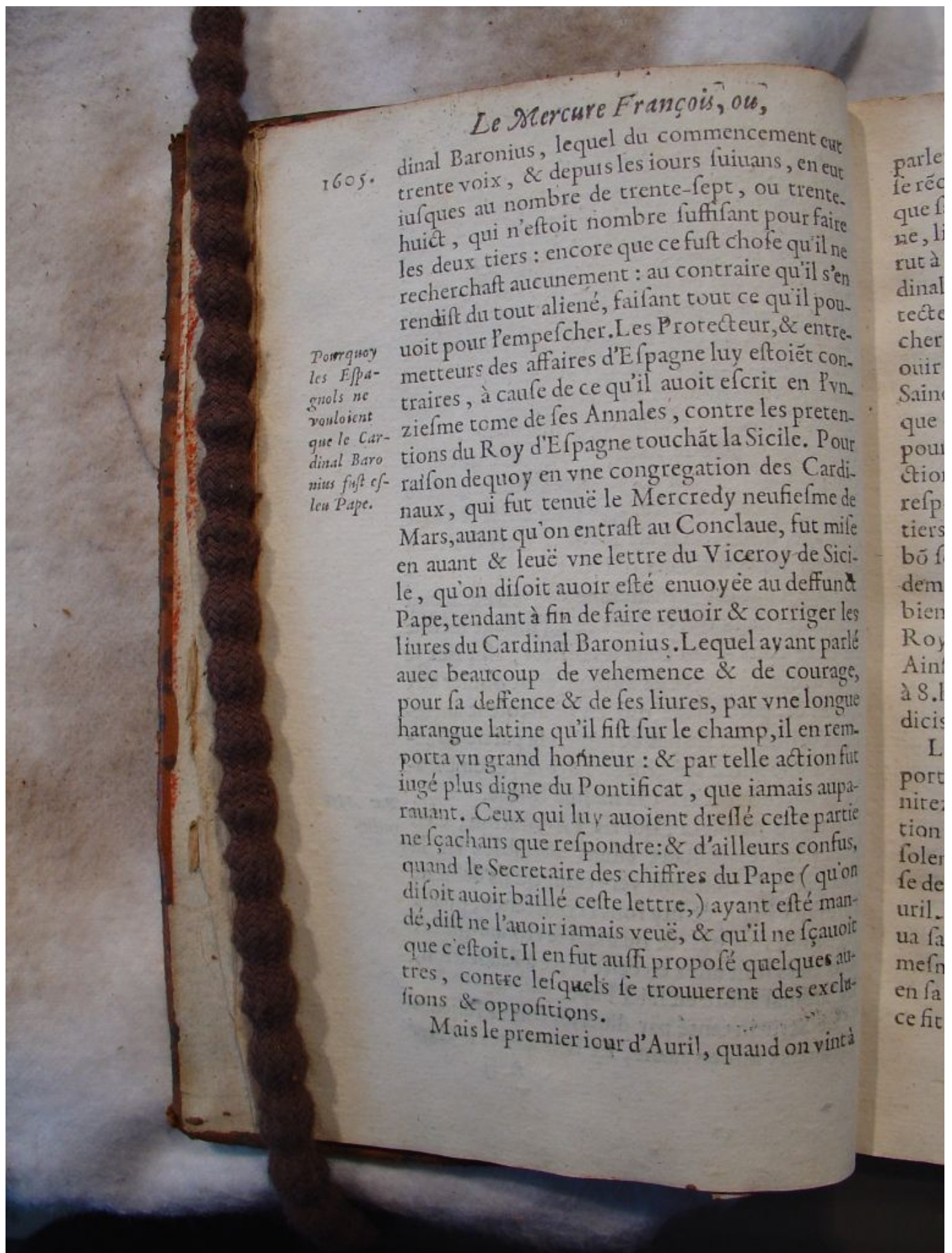
L'autre maniere, qui est l'Adoration, c'est quand les Cardinaux estans assemblez en la chappelle, se tournent vers celui qu'ils desirent estre faiet Pape, & luy font la reuerence, plians le genoüil fort bas: & quand il se trouue que les deux tiers sont allez en ceste sorte à l'adoration, le Cardinal adoré est faiet Pape.

Par Adoration.

Le Scrutin tenté par diuerses fois; Plusieurs Cardinaux mis en auant, Et entr'autres le Car-

A ij

1605_002v.jpg



1605_003r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 3

1605.

*Le Cardinal
de Florence
élu Pape,
prend le
nom de
Leon XI.*

parler du Cardinal de Florence, tout incontinēt
se recontra vn tel consentemēt de toutes parts,
que sans en douter, estans en la chappelle Pauli-
ne, lieu destiné à telles eslection, chacun cou-
rut à l'adoration, qui fut commencee par le Car-
dinal de Ioyeuse. Quant au Cardinal Auila Pro-
tecteur d'Espagne, il fist contenance de l'empef-
cher; mais ne trouuant personne qui le voulust
ouïr, il se trouua contraint d'y aller, & prier sa
Saincteté de l'excuser, & luy pardonner: d'autāt
que ce qu'il en auoit fait, c'estoit seulement
pour sa descharge, & faire monstre de son affe-
ction au seruice de son Roy. Sa Saincteté luy
respondit, qu'elle luy pardonnoit tres-volon-
tiers, & qu'il n'auoit fait en cela que ce qu'un
bō seruiteur doit faire. Et que nonobstāt, il luy
demeureroit tousiours bon amy, & esgallement
bien-veillant & bien affectionné, tant enuers le
Roy d'Espagne, que enuers le Roy de France.
Ainsi ce mesme iour, premier Auriil, sur les sept
à 8. h. du soir, le Cardinal de Florence, ou de me-
dicis, fut eslu Pape, & print le nom de Leō XI.

Le lendemain matin, il fut solennellement
porté dans l'Eglise de S. Pierre, avec les solem-
nitez accoustumees. La benediction & corona-
tion fut faite le iour de Pasques, & la procession
solemnelle à S. Jean de Latran, qu'on appelle pri-
se de possession, fut differee iusques au 17. d'A-
uriil. Mais au retour de ceste procession il se trou-
ua saisi d'une maladie, dont il deceda le 27. du
mesme mois sur les 8. heur. du matin, & fut mis
en sa sepulture pres de Clement VIII. La Fran-
ce fit autāt de feux de ioye à son eslection (pour-

Sa mort.

A iij

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan